

Technip : provision en perspective de résolution aux Etats-Unis du dossier TSKJ Nigeria ; Performance opérationnelle supérieure aux attentes pour le 4^{ème} trimestre 2009

- *La perspective de résolution aux Etats-Unis du dossier TSKJ Nigeria conduit à reconnaître une charge exceptionnelle de 245 millions d'euros au quatrième trimestre 2009*
- *Grace à un très bon dernier trimestre, la performance opérationnelle de Technip en 2009 sera meilleure que prévue*

En anticipation de l'annonce le 18 février de ses résultats 2009, Technip donne une mise à jour sur le dossier TSKJ Nigeria et sur son activité au 4^{ème} trimestre.

TSKJ Nigeria

Comme indiqué précédemment dans ses communications au marché, Technip a coopéré avec la *United States Securities and Exchange Commission* ("SEC") et le *United States Department of Justice* ("DOJ") dans le cadre des procédures d'enquête engagées aux Etats-Unis, pour des faits concernant la joint-venture TSKJ, dont Technip détient 25 %, couvrant la période 1994 à 2004. Technip, la SEC et le DOJ ont mené des discussions en vue de la résolution de toutes les réclamations éventuelles à l'encontre de la Société pouvant résulter de ces procédures. Alors que ces discussions ne sont pas finalisées, Technip comptabilisera une charge exceptionnelle de 245 millions d'euros au titre du quatrième trimestre 2009 reflétant les coûts estimés de la résolution, en l'état des discussions en cours.

Commentant cette charge exceptionnelle, le Président-Directeur Général de Technip, Thierry Pilenko a indiqué :

« Nos discussions avec la SEC et le DOJ se sont intensifiées au cours des dernières semaines. Il y a à présent une feuille de route pour une résolution acceptable de toutes les réclamations potentielles aux Etats-Unis liées à cette enquête. C'est pourquoi nous sommes maintenant en mesure d'évaluer le coût financier d'une résolution dans nos comptes du quatrième trimestre 2009.

Une telle résolution permettra à Technip de tourner la page sur ce problème du passé et de se concentrer sur la poursuite de son développement dans le monde entier.

L'arrangement envisagé ne prévoit pas de reconnaissance par Technip d'une culpabilité pénale pour son rôle dans la joint-venture TSKJ. Bien que le montant à verser soit significatif, Technip pourra poursuivre son activité normalement. Technip

condamne sans équivoque tout comportement contraire à la loi et à l'éthique quelles que soient les circonstances et, au travers de ses politiques et procédures de conformité renforcées, est résolu à exercer ses activités conformément à l'esprit et à la lettre des lois applicables et de nos valeurs partout où il opère. »

Il est important de souligner que tous les aspects de la négociation ne sont pas intégralement finalisés et que Technip s'attend à une poursuite des discussions pendant encore quelques semaines ; il n'y a aucune certitude que le processus se déroulera comme décrit ci-dessus. Au-delà de ce qui précède, il n'y a eu aucun autre changement relatif au sujet de TSKJ et Technip ne fera aucun commentaire supplémentaire sur cette procédure.

Information sur la performance opérationnelle du quatrième trimestre 2009

La performance opérationnelle de Technip a été supérieure aux attentes pour le quatrième trimestre 2009 pour l'ensemble de ses trois segments. En conséquence Technip attend des résultats annuels 2009 supérieurs à ses objectifs les plus récents. Le chiffre d'affaires du Groupe est estimé à 6 456 millions d'euros et le résultat opérationnel courant à 677 millions d'euros. Le Groupe a connu un bon trimestre avec de nouvelles opportunités de marché et une prise de commandes estimée à 1 934 millions d'euros, portant le carnet de commandes à fin d'année à 8 018 millions d'euros. Le Groupe a clôturé l'année avec une trésorerie nette estimée à 1 784 millions d'euros à son bilan. Le résultat net de 2009 sera réduit par la charge exceptionnelle de TSKJ.

Commentant sur la performance opérationnelle du quatrième trimestre 2009, Thierry Pilenko a ajouté :

« En 2009, nos équipes ont délivré à nos clients une excellente réalisation de projets et leurs efforts sont également reflétés par une performance opérationnelle supérieure à nos attentes. »

Les informations financières ci-dessus sont estimées et en cours d'audit. Comme planifié précédemment, Technip publiera et commentera ses résultats du quatrième trimestre et de l'année 2009, après que ceux-ci aient été examinés et arrêtés par son Conseil d'administration, le 18 février; Technip donnera ce-jour la une conférence de presse et une conférence téléphonique pour les investisseurs et les analystes.



Technip, un leader mondial du management de projets, de l'ingénierie et de la construction pour l'industrie du pétrole et du gaz, propose un portefeuille étendu de solutions et de technologies innovantes.

Avec 23 000 personnes dans le monde, des capacités intégrées et une expertise reconnue dans les infrastructures sous-marines (Subsea), les plates-formes en mer (Offshore) et les grandes unités de traitement à terre (Onshore), Technip est un acteur clé du développement de réponses durables aux défis du secteur de l'énergie au 21^{ème} siècle.

Implanté dans 46 pays sur cinq continents, Technip dispose de centres opérationnels, d'installations industrielles (usines de fabrication, bases d'assemblage, chantier de construction) et d'une flotte de navires spécialisés dans l'installation de conduites et la construction sous-marine.

L'action Technip est cotée sur le marché Euronext Paris et sur le marché hors cote américain.



Relations Publiques

Christophe Bélorgeot

Tél. +33 (0) 1 47 78 39 92

Floriane Lassalle-Massip

Tél. +33 (0) 1 47 78 32 79

E-mail: press@technip.com

Relations Analystes et Investisseurs

Kimberly Stewart

Tél. +33 (0) 1 47 78 66 74

E-mail: kstewart@technip.com

Antoine d'Anjou

Tél. : +33 (0) 1 47 78 30 18

E-mail: adanjou@technip.com

Site internet

<http://www.technip.com>